

# DÉFINITION OU EXEMPLE ?

## Compétences travaillées :

- se repérer dans un article de dictionnaire (distinguer la définition de l'exemple) ;
- produire un écrit court.

**Niveau :** CE1-CE2

**Durée :** 45 min

## Matériel

- un dictionnaire pour deux élèves
- la fiche élève photocopiée (une par élève)
- le scan de l'article « anecdote » pour vidéoprojection, ainsi que celui de la fiche élève (pour guider la trace écrite)

## ÉTAPE 1 DÉCOUVERTE (15 min)

- Partir d'un mot supposé inconnu, mais dont l'article est court (sans polysémie). L'exemple (« anecdote ») a été choisi ici car il est facilement mobilisable dans le contexte de la classe (par exemple : « *Tout à l'heure, hier... untel, lors du Quoi de neuf, nous a raconté une anecdote.* »).
- Motiver l'usage du dictionnaire : « *Nous allons chercher ou vérifier ce que signifie ce mot. Quel outil pouvons-nous utiliser ?* ».
- Faire chercher le mot dans le dictionnaire (si les élèves sont à l'aise avec la recherche) ou en donner la page (p. 41 du dictionnaire *Robert junior*), et éventuellement projeter l'article préalablement scanné pour une lecture collective et le pointage des différents éléments.
- Interroger les élèves sur les différents éléments de cet article :
  - ▶ le mot que l'on cherche à comprendre est **en gras et en couleur** → introduire le terme d'« entrée ».
  - ▶ « n. f. » est surligné → expliquer rapidement que c'est une abréviation signifiant « nom féminin », c'est pourquoi l'on dit → « **une** anecdote ».
- S'intéresser particulièrement aux deux parties rédigées (un groupe nominal et une phrase) : « *Quelles différences entre ces deux parties ?* ».
  - ▶ La police de caractères : l'une est écrite en caractères droits, l'autre est en « écriture penchée » (italique) ;
  - ▶ Laquelle explique le mot ? : « *Si l'on demande ce que veut dire le mot "anecdote", quelle partie choisir ?* » ;
  - ▶ Laquelle utilise le mot dans une phrase ? : « *Si l'on demande de l'employer dans une phrase, quelle partie choisir ?* ».
- Introduire les termes de « définition » et d'« exemple ».
  - ▶ « *Pourquoi ces deux parties nous aident-elles à comprendre le sens du mot ?* » :
    - la première l'explique avec d'autres mots, plus courants – « histoire », « petite »... ;
    - la seconde utilise le mot pour montrer comment on peut l'employer.

**anecdote** n. f. Petite histoire curieuse ou amusante, sans importance. *Ce livre est plein d'anecdotes.*

## ÉTAPE 2 INSTITUTIONNALISATION (5 min)

Sur la fiche élève, légendier collectivement l'article avec une courte explication des termes encadrés. Par exemple : « entrée » → mot que l'on cherche à comprendre ; « définition » → ce que veut dire le mot ; « exemple » → emploi du mot dans une phrase.

## ÉTAPE 3 ENTRAÎNEMENT, avec deux niveaux de différenciation (15 min)

### ÉTAPE 4 RETOUR SUR LES PRODUCTIONS ET LA SÉANCE (10 min)

- Procéder éventuellement à une correction collective, et faire lire les phrases produites dans l'exercice 3 pour validation/invalidation par la classe.
- Pour conclure la séance, faire expliciter l'un des principaux usages du dictionnaire (« connaître ou vérifier le sens d'un mot inconnu et savoir l'utiliser dans une phrase ») et ce que les élèves ont appris aujourd'hui (« reconnaître la définition et l'exemple dans un article »).

**PROLONGEMENT** : écrire un article de dictionnaire à partir d'un mot tombé dans l'oubli (« brimborion », « zinzinuler ») ou inventé (« créamonstre », « frachtiner », « radiceux »).

Les élèves devront produire une définition et une phrase d'exemple, et indiquer éventuellement la nature du mot.



